

AUTORISATION : cocher les cases selon votre accord.

Je soussigné(e) Mr, Mme.....ayant

l'autorité parentale de autorise l'équipe

d'animation :

- à prendre les mesures nécessaires (hospitalisation, transfusion...) en cas d'accident,
- à utiliser les transports (transport en commun, mini bus conduit par les animateurs) au cours des activités à Piriac sur mer.
- à contacter Monsieur ou Madame : Elle est la **personne à prévenir en cas d'urgence** (si impossibilité de joindre les parents), habitant tel : _____
- à **photographier** mon enfant dans le cadre des activités de l'espace jeunes (photos sans vocation commerciale)
oui ou non
- à laisser mon enfant **libre** de ses allées et venues lors de sa présence à l'Espace Jeunes. oui ou non
- et décharge le service enfance jeunesse de toute responsabilité en cas d'accident qui pourrait survenir sur le trajet ou lors d'une sortie de l'espace jeunes **sans la présence d'un animateur.**
- et m'engage à régler la somme de 6 € (pass loisirs) et les participations financières demandées sur des activités et/ou des stages et remplir les autorisations de sorties.

+ les PIÈCES A FOURNIR AU DOSSIER OBLIGATOIRES :

FICHE SANITAIRE DE LIAISON + COPIE PAGES DE VACCINATIONS DU CARNET DE SANTE

FAIT A LE

**SIGNATURE DU PERE ET /OU DE LA MERE
AYANT AUTORITE PARENTALE**

Mon Pass'Loisirs 2008 / 2009

JEUNE

Grâce à ce pass, tu peux :

- Venir librement et gratuitement à l'Espace Jeunes en respectant les horaires et les règles de vie.
- Participer aux projets et aux stages en t'inscrivant.
- Utiliser les moyens mis à ta disposition en les partageant : billards, ping-pong, baby-foot, ordinateur, jeux, matériel de dessin...
PENDANT 1 AN !!!

Je suis

Prénom : _____ Nom _____

Ma date de naissance : ... / /

Téléphone (ton domicile) :

(Mon portable :))

Mon mail ou adresse MSN : _____

Classe fréquentée à la rentrée 2008 :

Ecole, collège, lycée :

- je suis libre de mes allées et venues, mais je m'engage à respecter les horaires et les activités en cours et à prévenir de mon départ ou de mes absences.
OU
- je ne suis pas libre de mes allées et venues, donc je reste à l'Espace Jeunes et ne peux donc pas quitter le groupe sans prévenir : je n'irai pas tout seul faire un tour.

Signature (jeune) :

CADRE réservé aux animateurs Règlement : Espèce / chèque / chèques vacances Dossier complet le : ... / ... / CAF : VERIFICATION le

MAIRIE DE PIRIAC
SERVICE ENFANCE JEUNESSE
3 rue du calvaire
44420 PIRIAC SUR MER
TEL 02 40 15 51 28
sej.piriac@voila.fr

dossier à remplir par les

PARENTS

**DOSSIER D'INSCRIPTION
ESPACE JEUNES 2008 / 2009**

PASS' LOISIRS VALABLE JUSQU'AU 30 JUIN 2009

Nom Prénom du père :

Nom Prénom de la mère :

Adresse administrative (Précisez si 2 adresses différentes) :

Adresse à Piriac (uniquement pour les vacanciers) :

Tel (domicile) :

Portable père :

Portable mère :

Mail : _____

OBLIGATOIRE

	PROFESSION	EMPLOYEUR	TELEPHONE pro.
PERE			
MERE			

INFORMATIONS :

NB : PENSER à nous signaler tous les changements en cours d'années (N° de tel, adresse...)

OBLIGATOIRE

N° ALLOCATAIRE CAF :

PRECISEZ CAF MARITIME OU AUTRES REGIMES :

QUOTIENT FAMILIAL (JOINDRE UN JUSTIFICATIF) :

OBLIGATOIRE

N° SECURITE SOCIALE : __/__/__/_/____/____ -

NOM ET N° DU CONTRAT D'ASSURANCE EXTRA SCOLAIRE :

Médecin traitant : Dr. _____

Tel :

Autre médecin (pour les vacanciers à Piriac) :

Tel :

Infos diverses :

Le règlement de l'Espace Jeunes

La participation à l'ensemble des activités proposées par l'Espace Jeunes de la Mairie de PIRIAC implique de la part de chaque famille et des équipes d'animation le respect du règlement ci - dessous.

Inscriptions :

- 1 - Chaque jeune devra remettre à l'équipe d'animateurs
 - le Pass'loisirs 2008 /2009 (valable jusqu'au 30 juin 2009) accompagné du règlement de 6 €,
 - le dossier d'inscription (autorisation parentale) valable jusqu'au 30 juin 2009.
 - pour les sorties hors de Piriac ou les soirées ponctuelles : les autorisations, en respectant les échéances.

Respect et violence :

- 2) Chaque jeune devra être respectueux et tolérant envers les autres jeunes et les adultes. Tout acte de violence physique et/ou verbale par les jeunes et les équipes d'animateurs est interdit à l'Espace Jeunes. **Les insultes ou les bagarres peuvent être sanctionnées soit par du travail, soit par des avertissements pouvant mener à une exclusion.**

Le respect se traduit par des règles de vie commune : politesse, sens du partage et solidarité. L'équipe d'animation s'engage à bien accueillir chacun et à appliquer ces règles.

Véhicules :

- 3) Chaque jeune devra stationner son véhicule motorisé ou non sur l'emplacement prévu devant l'Espace Jeunes en respectant les utilisateurs des structures voisines (Maison du Patrimoine, Labo Photo). Le moteur doit être éteint avant la cour devant l'espace Jeunes, afin d'éviter tout accident.

Matériel et Internet :

- 4) Le matériel mis à disposition doit être respecté et rangé après chaque utilisation. **Tout objet détérioré devra être remplacé ou remboursé** et chacun veillera à laisser les locaux et ses abords propres.

Les ordinateurs doivent être partagés, l'utilisation d'Internet se fait avec l'accord des animateurs, en respectant un maximum d'une heure d'utilisation par jour. Un jeune qui profiterait de l'accès au web pour visiter des pages au contenu illicites, pornographiques ou portant atteinte à l'intégrité des personnes ne pourrait plus utiliser librement Internet et serait automatiquement puni par **une interdiction définitive d'utilisation des ordinateurs.**

Cigarettes et conduites à risques :

- 5) Il est interdit de fumer à l'Espace Jeunes. La présence et la consommation d'alcool et de drogue sont strictement interdites dans et autour de l'Espace Jeunes, il en est de même pendant les activités à l'extérieur et les camps. Il est formellement interdit de proposer ou d'inciter à tout usage de tabac, d'alcool et de drogues. L'équipe d'animation ne peut en aucun cas divulguer aux parents, aux autres adultes et aux jeunes les informations concernant les jeunes, sauf si celui-ci se met en danger de manière trop importante (concernant sa santé ou le respect des Lois).

Le non respect de ce règlement pourra entraîner :

- **une information immédiate aux parents si le jeune s'est mis en danger lui ou ses camarades**
- **des sanctions concernant la participation aux activités proposées par l'Espace Jeunes (sans aucun remboursement possible).**
- **des sanctions d'exclusion définitive dans les cas les plus graves, des interdictions de fréquenter l'Espace Jeunes pendant une période de une semaine à plusieurs mois après les avertissements de l'équipe d'animation lors d'entorses au règlement.**

Signature du jeune :

Signature des parents :

JEUNE

Grâce à l'acceptation de ces règles et au dossier complété avec tes parents, tu vas pouvoir profiter de l'Espace Jeunes, mais aussi nous apporter tes projets, tes envies, et participer à la vie de la commune.

À l'Espace Jeunes, tu as aussi des droits...

Tu peux nous signaler un problème, faire respecter ces règles par tous te permet d'être respecté toi aussi : ne pas te faire insulter, taper, exclure...

Tu peux aussi utiliser les jeux, et demander à ce qu'ils soient partagés.

Tu peux aller sur internet, utiliser MSN, jouer en ligne faire des recherches, écouter de la musique...

Tu peux choisir tes activités, ne pas être obligé de participer fait aussi partie de tes droits. Tu peux proposer des activités et aider à les mettre en place.

Tu a le droit de vouloir garder des choses secrètes, et les animateurs ne peuvent pas le répéter, sauf si tu es en danger (maladie, risque grave).

Tu peux essayer des activités, mais tu ne peux pas abandonner sans explication.

Nous avons aussi des règles de vie...

Dire bonjour à tous, saluer les visiteurs, partager et proposer les jeux, la boisson, ne pas jouer au ballon n'importe où... Des règles de vie simples mais à définir avec les animateurs ou les intervenants.

Il est possible que le groupe de l'Espace Jeunes parte à l'extérieur, ces règles se négocient alors parfois, mais ne changent pas radicalement.

L'Espace Jeunes est un lieu de mixité : tous le monde se mélange : Piriacais ou non, garçons et filles, les plus grands et les plus jeunes, handicapés ou pas, adultes bénévoles et animateurs professionnels... et il est important que chacun puisse trouver sa place.

Alors, bienvenus à tous !

L'équipe d'animation

PARENTS et

JEUNE

Droits et Règles :

À l'espace JEUNES, vous trouverez...

- Une équipe d'animation à votre écoute
- Des ordinateurs (accès internet, MSN...)
- Du matériel multimédia (appareils photos...)
- Des jeux de sociétés (Loup Garou, Fantasy...)
- Des jeux tels que le baby foot, le billard, les fléchettes.
- Du matériels sportifs : table de ping-pong, ballons, raquettes, speed ball...
- Du matériel de dessin et de loisirs créatifs : peinture, modelage, découpage...
- Un coin cuisine pour préparer un repas ou boire un verre.
- Un coin bibliothèque : livre, revue, magazine...
- Une chaîne pour les CD's (que tu peux aussi amener)
- Un espace télévision (magnétoscope, DVD) et repos.

Pour cela, les parents, les jeunes et l'équipe d'animation doivent respecter ensemble des règles...